



L'INFO *municipale*



Municipalité
de Labelle

Volume 24 - Numéro 5
2 mai 2013

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Tout d'abord, un gros merci à tous ceux qui ont participé à la journée verte du 20 avril dernier (qui a débuté en journée blanche!). Nous avons souligné cette journée par une corvée nettoyage pour redonner à notre municipalité la propreté à laquelle elle a droit. Nous avons pu remarquer une légère diminution des déchets en bordure des routes. Merci aux gens soucieux de leur environnement et fiers de leur municipalité.

Nous avons reçu la confirmation du Ministère des Transports à l'effet que les travaux sur le boul. du Curé-Labelle débiteront le 20 mai.

Le 2 avril, nous recevions le rapport d'activités du TACL (transport adapté et collectif des Laurentides). Ce rapport est disponible sur le site web de TACL au www.transportlaurentides.ca et sur celui de la Municipalité. Il ne faut pas oublier que c'est un service important pour notre municipalité. Merci à M. le conseiller Robert Bergeron qui en est le président.

L'entente avec le parc du Mont-Tremblant pour l'accessibilité gratuite pour les résidents et propriétaires a été signée. Les explications plus complètes sont disponibles dans la présente édition de l'Info.

Le conseil a reçu le rapport de l'audit (rapport financier annuel) de la firme comptable. Nous avons terminé l'année avec un surplus de 527 212 \$. Ce surplus est explicable par des revenus non prévus : principalement le changement de statut des propriétés du Blueberry Lake, le traitement des permis accumulés à la MRC et une ristourne sur les matières résiduelles. Dans le budget 2013, nous avons tenu compte de ce surplus pour réduire la taxe sur les matières résiduelles. Nous avons aussi prévu des sommes d'argent pour contrer les imprévus de la déviation de la 117.

Le 8 avril, avait lieu une rencontre du comité PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles) et en voici un bref résumé :

- ☐ Un suivi rigoureux est apporté pour la performance des écocentres. Création d'un comité de transport qui a pour mandat de faire l'état actuel de la collecte sur notre territoire (incluant un sondage sur la satisfaction), et un projet pilote de conteneurs semi-enterrés;
- ☐ Projet pilote de patrouille verte pour l'été 2013 en collaboration avec 3 municipalités dont la nôtre.

Le 10 avril, avait lieu le conseil d'administration du CLD et en voici également un bref résumé :

- ☐ Approbation du rapport de l'audit;
- ☐ Adoption des modifications à la politique d'investissement et adoption de la mesure de développement durable;
- ☐ Appui aux fonds de solidarité FTQ;
- ☐ Assemblée générale annuelle le 16 mai à la MRC.

Une journée porte ouverte est organisée par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) le 11 mai en avant-midi. Il y aura aussi une distribution de compost pour ceux qui le désirent. L'invitation plus détaillée se retrouve plus loin dans l'info municipale.

Je vous souhaite un bon début de printemps.

Gilbert Brassard



SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 AVRIL 2013

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 avril 2013.

Appels d'offres et contrats

Afin de mener à bien le projet de réaménagement du centre communautaire, le conseil a autorisé la direction à aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels en architecture et en ingénierie pour les travaux de rénovation du centre communautaire.

Administration, finances et ressources humaines

Conformément avec les dispositions de l'article 176.2 du Code municipal, le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, a été déposé au conseil et accepté par celui-ci (voir le texte du maire à ce sujet).

Le conseil a autorisé la transmission de la liste des comptes en souffrance qui n'ont pu être récupérés aux avocats de la Municipalité afin qu'ils prennent les recours légaux appropriés.

Un mandat a été octroyé à l'union des Municipalités du Québec pour aller en appel d'offres pour l'achat de sel de déglacage pour la prochaine année.

Le conseil a adopté une résolution pour signifier au ministre de la Santé et des Services sociaux, et aux centres de santé et des services sociaux qu'ils sont totalement en désaccord avec l'idée de créer une méga agence de santé et de services sociaux qui regrouperait les régions des Laurentides, Lanaudière et Laval.

Travaux publics

Suite à plusieurs demandes de citoyens, le conseil a adopté une résolution pour demander au ministère des Transports du Québec de procéder à l'installation :

- ☐ De deux (2) panneaux d'arrêt sur le boul. du Curé-Labelle, à l'intersection de l'axe central (un en direction nord et l'autre en direction sud);
- ☐ De deux panneaux d'arrêt sur la rue du Pont à l'intersection du chemin du Moulin (un en direction est et l'autre en direction sud).

Afin d'assurer la sécurité de ses employés, le conseil a également autorisé l'acquisition d'un limiteur de portée pour la rétrocaveuse.

Un mandat a également été octroyé pour la réalisation de travaux d'émondage de divers chemins de la Municipalité pour un montant maximal de 21 500 \$ plus les taxes.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- ☐ dérogation # 2013-07 de 5,86 mètres avec la marge avant et de 90 centimètres avec la marge latérale gauche pour la construction d'un garage au rez-de-chaussée et d'un agrandissement au bâtiment à l'étage, le tout, sur le lot 1-2, dans le cadastre du Village situé au 905, rue Brousseau (1026-51-6929);
- ☐ dérogation # 2013-08 de 3,74 mètres avec la marge avant pour la transformation d'un garage en bâtiment principal pouvant abriter des personnes, sur le lot 74, rang J, dans le canton de Labelle situé au 121, chemin du Lac-Brochet (9813-44-9318);
- ☐ dérogation # 2013-09 de 25 centimètres pour l'agrandissement du bâtiment principal dans la rive et la dérogation de 85 centimètres avec la marge latérale gauche et l'empiètement dans la rive pour l'aménagement d'une galerie, sur le lot 121, rang F, dans le canton de Labelle situé au 15171, Rive Ouest du Lac Labelle (9816-64-4802);

La demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 2013-11 dans le secteur du Noyau villageois concernant la couleur pour la peinture du revêtement extérieur en stucco, pour la propriété du 28 et 30, rue du Camping a été acceptée par le conseil.

Enfin, la tarification de la vignette de bateau demeure à 5 \$ pour un utilisateur contribuable à Labelle pour chaque embarcation et de 30 \$ pour un utilisateur non contribuable à Labelle pour chaque embarcation pour l'année 2013.

Sécurité publique

Afin d'assurer une plus grande efficacité de nos services d'urgence, le conseil a autorisé l'acquisition de panneaux de signalisation 9-1-1 (numéros civiques) pour couvrir tout le secteur du Lac-Labelle. Les autres secteurs de la Municipalité seront également identifiés par des numéros civiques au cours des 2 prochaines années.

Règlements

Suite à l'adoption d'un premier projet de règlement le 18 mars et à l'assemblée publique de consultation tenue le 4 avril 2013, le second projet de règlement numéro 2013-229 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 concernant les droits acquis, la protection des milieux naturels, les stationnements et accès aux emplacements, les îlots déstructurés ainsi que diverses dispositions a été adopté. Ce second projet inclus des modifications concernant la possibilité d'élargir les solives de toit lors de l'agrandissement vertical d'un bâtiment principal dérogatoire, d'assouplir les normes sur la démolition et reconstruction d'un bâtiment principal dérogatoire, sur l'apparence et l'architecture des bâtiments pour l'usage communautaire sportif. Également, une disposition a été ajoutée pour le remplacement d'un arbre coupé ainsi que des normes sur la plantation d'arbres comprenant des distances à respecter et la grosseur des arbres. Finalement, l'usage communautaire sportif a été ajouté à la zone Rb-146 et Com-144, a été adopté.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance d'avril 2013.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le **21 mai 2013 (mardi)**.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « affaires municipales » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS



La neige tombée au sol, au matin, n'a pas découragé une vingtaine de braves qui sont venus prêter mains fortes à la Municipalité pour nettoyer les rues du village.

Le maire ainsi que ses conseillers vous sont reconnaissants de votre implication et vous dissent un gros merci!!

À l'année prochaine!

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE MAI

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le mardi 21 mai 2013, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- ☐ Une dérogation de 17 centimètres avec la distance avec le lac d'eau pour la construction d'un bâtiment principal, sur le lot 24C-2, rang G, dans le canton de Joly situé au 6365, chemin de La Minerve.
- ☐ Une dérogation de 5 mètres pour la distance avec un lac pour l'agrandissement du bâtiment principal sur le latéral droit, sur le lot 122, rang F, dans le canton de Labelle situé au 15177, Rive Ouest du Lac Labelle.
- ☐ Une dérogation de 3,11 mètres avec la marge latérale droite pour la reconstruction du bâtiment principal, sur le lot 41-21, rang G, dans le canton de Joly.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure.



Vous êtes curieux de savoir où vont vos déchets?

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge est heureuse de vous inviter à participer à sa « **JOURNÉE PORTE OUVERTE** » qui se tiendra **samedi, le 11 mai de 8h30 à midi**, à son lieu d'enfouissement technique et récupération des matériaux secs.

Vous participerez à une visite commentée et serez en mesure de découvrir les installations techniques de votre lieu d'enfouissement situé au 688, Chemin du Parc Industriel à Rivière-Rouge. Faisant suite à un investissement de 6,5\$ millions afin de se conformer aux nouvelles normes environnementales, cette visite s'inscrit dans le désir de vous faire découvrir les nouvelles installations technologiques et les ouvrages connexes.

Vous serez également en mesure de constater les moyens mis sur pied par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, afin de simplifier à tous, la disposition des résidus de matériaux secs tels : métal, bois, matériaux de construction, résidus de peinture, déchets domestiques dangereux, pneus, appareils informatiques et électroniques, matelas etc.

La maximisation des résidus : le bon produit à la bonne place !



UN BATEAU VOUS INTÉRESSE?

La Municipalité s'est retrouvée en possession d'un bateau abandonné par son propriétaire.

Celui-ci n'étant d'aucune utilité pour la Municipalité, il sera cédé au plus offrant.

La personne qui en prendra possession devra s'engager à faire toutes les recherches nécessaires auprès des instances gouvernementales (Sûreté du Québec, Transport Canada, etc.) et à payer tous les frais, tels que les inspections (si nécessaire), l'immatriculation, et tout autre document requis pour sa prise de possession en toute légalité. La Municipalité n'offre aucune garantie de fonctionnement ou autre, et se dégage de toute responsabilité relative à ce bien.

La mise à prix est fixée à 500\$. Les personnes intéressées devront obligatoirement présenter leur offre sur le formulaire préparé par la Municipalité (disponible à nos bureaux), sous pli cacheté, avec la mention "OFFRE BATEAU" au plus tard le **vendredi 17 mai à 10h à l'Hôtel de ville de Labelle, située au 1, rue du Pont**. Celles-ci seront ouvertes publiquement au même moment.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec M. Marc Ethier afin de visiter ledit bateau. Vous pouvez le joindre au 819-681-3371, poste 5010.

Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale



Programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois.

Et voilà, la Municipalité de Labelle est, pour l'année 2013, inscrite au **programme CHANGEZ D'AIR! Labelle invite ses citoyens à profiter de la remise !**

Le programme CHANGEZ D'AIR! offre aux propriétaires d'un vieux appareil de chauffage au bois non-certifié des incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié aux normes environnementales les plus récentes.

Les objectifs du programme sont d'encourager l'utilisation responsable du combustible bois avec des appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, de réduire les émissions de particules fines, de diminuer de façon significative le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air, et de contribuer à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois et sa sécurité aux risques d'incendies. De la sorte, l'environnement, notre santé et notre portefeuille en seront avantagés avec les années.

Ce programme a pour but d'inciter le remplacement des appareils de chauffage au bois qui sont non-conforme aux normes. Si ce dernier est conforme, l'appareil doit faire partie d'une des deux listes des appareils admissibles à la subvention. Des remises en argent de 500\$ à 700\$ peuvent être attribuées, selon les critères et de 200 \$ pour le retrait de votre appareil.

Plusieurs critères d'admissibilité sont à respecter.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) est gestionnaire du programme avec le soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de l'Association des professionnels du chauffage (APC) et des municipalités participantes du Québec.

Profitez de cette belle occasion, il y a 20 places de disponibles pour la Municipalité de Labelle.

Pour tous les détails :

Site internet : www.changezdair.org

Téléphone (sans frais) : 1-855-702-7573 (lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)

Courriel : info@changezdair.org

Le beau temps est de retour... vous devez maintenant retirer votre abri temporaire !

Veuillez noter que d'ici le 20 mai 2013, journée de la fête des Patriotes, votre abri temporaire (tempo) comprenant la toile ainsi que la structure devra être enlevé de votre propriété pour l'été.

Aucun abri temporaire n'est permis après cette date, et ce, peu importe son emplacement sur le terrain. Des constats d'infraction pourraient être acheminés aux contrevenants.

Il est à noter qu'un abri tempo peut être installé sur une propriété à partir du début de la fin de semaine de l'Action de grâce.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 819-681-3371, poste 5008.

En vous remerciant de votre collaboration.



Au Québec, plantez de préférence les arbres, les arbustes et les conifères au printemps, car à l'automne, les plantes n'ont pas toujours le temps de refaire de nouvelles racines avant les premières gelées. Plantez-les avant que la croissance débute, lorsque la terre est dégelée et que le sol est suffisamment sec.

Pendant les premières années de croissance, les arbres ont besoin de beaucoup d'eau. Lorsqu'ils sont plus vieux, un arrosage profond une fois par semaine pendant les périodes chaudes de juillet est suffisant. N'arrosez jamais le tronc et le feuillage des arbres pour éviter les maladies fongiques.

Les blessures des arbres ne devraient pas être traitées. On croit, à tort, que les arbres saignent comme nous. Malheureusement les produits de protection deviennent un foyer d'infection lorsqu'ils craquent et que l'eau pénètre sous la couche de ce produit, tout comme un pansement laissé trop longtemps sur une plaie. L'application de peinture est totalement déconseillée pour soigner les plaies. Les gros arbres doivent être taillés par des spécialistes, car leur taille est souvent périlleuse. Si les racines des arbres sont exposées à l'air, les couvrir avec de la mousse de sphaigne mouillée pour éviter leur dessèchement.

Les feuillus et les arbustes

Au printemps, enlevez la protection hivernale des arbustes et coupez les branches mortes ou blessées. La fertilisation des arbres à maturité se fait tôt le printemps au tard l'automne, lorsque la croissance est terminée. Arrosez l'arbre généreusement pour amollir le sol avant de fertiliser ou appliquer l'engrais après une pluie abondante. Creusez des **trous à la limite du feuillage** et répartissez dans ces trous un engrais riche en azote et en potassium (poudre d'os, algues, émulsion de poisson). Remplissez-les de sable et de compost. Cette opération facilite l'aération des sols compactés.

Taillez les haies et les arbustes à feuillage au printemps, avant l'éclosion des bourgeons. Quant aux arbustes à fleurs, ils doivent être taillés après la floraison printanière. À l'automne, entourez d'une spirale contre les mulots. Ramassez les feuilles et les branches mortes.

Les conifères

Au printemps, enlevez la protection hivernale des petits conifères et fertilisez-les avec un engrais riche en azote et en potassium. Les conifères préfèrent un sol légèrement acide et l'ajout d'humus est important. À l'automne, un apport de potassium, comme les algues marines, favorise la résistance au froid. Les haies de cèdre doivent être **taillées** en juin et en août en forme de cône, pour favoriser la pénétration de la lumière. À l'automne, enveloppez les conifères de jute ou d'autres matières protectrices et arrosez abondamment. Placer un paillis, au pied des arbres, lorsque le sol est gelé pour garder l'humidité en hiver.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les services municipaux seront fermés pour la fête des Patriotes, lundi le **20 mai prochain**.

Le bureau d'accueil touristique sera ouvert selon l'horaire prévu. Voir l'encadré page 9.



**Spectacle pour les 2 à 7 ans**

Quand : Le samedi 11 mai à 10 h 30
Où : Salle Valiquette (haut de la bibliothèque)
Durée : 45 minutes
Prix : Gratuit

Chaton espion!

Y-a-t-il une p'tite souris par ici ? Par-là ?

Museau semble être un détective professionnel. Pourtant non. En fait il joue à en être un. Il est pris d'une douce folie : tout est un jeu pour lui! Un jeu auquel on peut être sérieux, avec conviction et exubérance.

Alors, pourquoi cherche-t-il des souris... Pour les manger? Pour jouer à la cachette?

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30 Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

Auteur : Lieby, Angèle

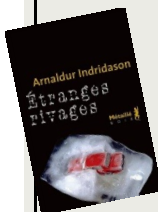
Titre : Une larme m'a sauvée : témoignage



En juillet 2009, terrassée par une migraine, Angèle Lieby se rend à l'urgence d'un hôpital de Strasbourg. Son état s'aggrave. On doit la plonger dans un coma artificiel. Quatre jours plus tard, les médecins n'arrivent pas à la réveiller. Malgré toutes les stimulations, elle ne montre aucun signe de vie. « Il faut la débrancher », annonce-t-on bientôt à son mari. Pourtant, le jour anniversaire du mariage d'Angèle, sa fille voit une larme perler au coin de sa paupière. Angèle est non seulement vivante, mais parfaitement consciente. Depuis le premier jour. Angèle Lieby raconte dans ce livre son expérience hors du commun : l'enfer d'une femme enfermée dans son propre corps ; l'amour de ses proches, qui ne l'abandonnent jamais ; sa lente résurrection. Une incroyable leçon de vie, d'amour et de détermination.

Auteur : Arnaldur Indridason

Titre : Étranges rivages



Parti en vacances sur les terres de son enfance dans les régions sauvages des fjords de l'Est, le commissaire Erlendur est hanté par le passé. Il se souvient de tout ce qui s'est déroulé de tragique dans cette région, en particulier de la disparition d'une jeune fille, et décide de chercher ce qui a pu lui arriver.



Auteur: Gassenheimer, Linda

Titre: Portion parfaite : comment manger vos mets préférés tout en perdant du poids

Les experts sont d'accord: si vous voulez perdre du poids et ne pas le reprendre, oubliez les régimes à la mode. Il suffit de choisir les bonnes portions et les bons aliments. Portion parfaite vous offre une recette simple pour le succès des photos grandeur réelles vous montrent comment manger intelligemment à chaque repas. - Un plan de sept jours pour une nourriture équilibrée - Choisir la bonne portion pour perdre du poids définitivement - Des photos grandeur réelle montrent à quel point les portions sont trompeuses

Auteur : Musso, Guillaume

Titre : Demain



Emma, New-yorkaise de 32 ans, cherche le grand amour. Sur un site de rencontres, elle entame une correspondance électronique avec Matthew, un jeune veuf père d'une fillette de 4 ans. Tous deux décident de se retrouver dans un restaurant. Ils arrivent tour à tour mais ne se croiseront jamais... Victimes d'une réalité qui les dépasse, ils cherchent à percer le mystère...



Le printemps sans flammes!



C'est le retour des beaux jours. Les oiseaux reviennent des pays du Sud. Les hirondelles d'hiver « Snow birds » aussi. Eh! oui, Albert est de retour des pays chauds où il a coulé des jours heureux sous le soleil des tropiques. Il se prépare maintenant à ouvrir son chalet pour l'été. Son ami, Yves, n'est pas migrateur. Mais il profite aussi de la belle saison, de la vie paisible du bord de l'eau : il est propriétaire du chalet voisin et il se prépare également à venir y passer quelques mois.

D'abord, l'extérieur : le printemps étant la saison des amours, donc des nids, Albert décide de vérifier si un volatile quelconque n'a pas choisi d'élire domicile dans la cheminée. Yves, quant à lui, fait ramoner sa cheminée tous les printemps. Les dépôts de créosote peuvent s'enflammer facilement lors de la prochaine attisée. Il explique à Albert que les dépôts laissés dans l'installation à l'automne, combinés à l'air humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier. Justement, hier, Yves a entendu aux nouvelles qu'un incendie de cheminée a jeté à la rue une famille : les propriétaires ont mis le feu à la créosote pour nettoyer la cheminée. Ça aurait coûté moins cher d'appeler un ramoneur.

Ensuite, l'intérieur. On époussette, on lave, on trie... Et on trouve encore quelque chose à jeter. Au chalet comme à la maison, il ne faut pas encombrer le balcon ainsi que les entrées et les sorties de la maison. C'est la même chose pour les boîtes et objets divers qu'on laisse sur les trajets d'évacuation. Yves en a vu cet hiver des balcons enneigés jusqu'au-dessus de la porte. Comment les habitants pensent-ils pouvoir sortir s'il y avait une urgence! Ça donne des frissons.



Comme il fait beau, Albert et Yves ne s'attardent pas à l'intérieur. Il y a suffisamment à faire sur le terrain. L'hiver a été dur pour les arbres et les arbustes. Il est important de faire couper les branches ou les arbres qui menacent de tomber sur des fils électriques. Sans compter que la foudre, si elle tombe sur un arbre mort, peut facilement mettre le feu. Plusieurs branches mortes sont tombées au sol. Il reste aussi des feuilles tombées l'automne passé et il y a le terrain à déchaumer. Il n'est pas nécessaire d'y mettre le feu! Ce n'est pas une idée flamboyante! Une déchaumeuse, ce n'est pas si dispendieux. Surtout lorsqu'on fait comme Yves et Albert qui en ont loué une ensemble et partagent ainsi les coûts! Albert a déjà vu des imprudents faire un feu dans un contenant métallique, placé dans le milieu du terrain, pour brûler des débris divers. C'est tout un risque d'incendie pour le voisinage.



Une fois que tout est ramassé, il ne faut surtout pas entasser les sacs de déchets le long d'un bâtiment (maison, chalet ou cabanon). En attendant le camion de ramassage, Albert les place loin de toute paroi inflammable et à l'abri des regards afin de ne pas attirer les pyromanes! Yves a plutôt pensé écologiquement : il a aménagé des bacs de compostage au fond de son terrain. Ainsi, la municipalité a moins de déchets à récolter et il peut utiliser son compost pour améliorer son sol et ses platebandes. Idée qui tente Albert !

Voilà une journée bien remplie qui se termine bien. Fourbus mais satisfaits, les deux amis se rejoignent sur la galerie pour prendre un dernier breuvage et parler semences. Ils ont travaillé en sécurité et la prudence les a récompensés : le printemps n'a enflammé que leur enthousiasme.

Votre directeur aux incendies, Stephen Potts

Du 5 au 11 mai 2013, se déroulera la Semaine de la sécurité civile. Pourquoi ne pas tester vos connaissances en famille sur les mesures à prendre pour protéger votre vie et celle des vôtres si un sinistre survient dans votre voisinage ?

www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile, rubrique *Se préparer aux sinistres*

Tel que mentionné précédemment, la Municipalité a conclu une entente de partenariat avec la Société des établissements de plein-air du Québec (Sépaq) visant à permettre à la population de Labelle :

- ☐ d'avoir accès à une très belle plage sur le lac Caché ;
- ☐ de développer un sentiment d'appartenance à l'égard du Parc et d'accroître la fréquentation du secteur de La Cachée;
- ☐ de favoriser le développement et la mise en valeur de ce secteur en termes de services de location et de développement de randonnée pédestre;
- ☐ de consolider le positionnement du secteur de La cachée à titre d'attrait touristique pour la destination de Labelle.

Cette entente consiste à émettre une série de cartes annuelles parc personnalisées « Parc national du Mont-Tremblant – partenariat Labelle » aux résidents de la Municipalité pour leur permettre d'accéder au Parc **gratuitement**. Cette carte comporte également des avantages particuliers au niveau des services offerts au Parc.

La Municipalité versera une contribution pour assumer la totalité du coût des cartes et en échange, le Parc s'engage à réinvestir cette somme en totalité dans le secteur de La Cachée pour améliorer progressivement l'offre de services et d'activités.

Les cartes personnalisées seront disponibles à partir du poste d'accueil de la Cachée selon l'horaire et les heures normales d'ouverture prévus, soit du 21 juin au 3 septembre 2013. Les résidents souhaitant se procurer leur carte d'accès annuelle en dehors de ces dates pourront se présenter au poste d'accueil de la Diabie du 10 mai au 14 octobre 2013.

Sur présentation d'une pièce d'identité avec photo et adresse à titre de preuve de résidence ou d'un compte de taxes, la Sépaq remettra les cartes annuelles « Parc national Mont-Tremblant – partenariat Labelle ».

Le conseil municipal espère que les citoyens de Labelle profiteront en grand nombre de ce partenariat.

OUVERTURE DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ÉTÉ 2013

Le bureau d'accueil touristique ouvrira officiellement ses portes pour la saison estivale 2013 le 17 mai prochain.

Voici les heures d'ouvertures pour la saison :

Du 17 mai au 16 juin 2013 inclusivement :

Vendredi au dimanche de 9 h à 17 h

Du 17 juin au 2 septembre 2013 inclusivement :

Dimanche au jeudi de 9 h à 17 h;

Vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Du 6 septembre au 6 octobre 2013

inclusivement :

Vendredi au dimanche de 9 h à 17 h



Une popote roulante à Labelle

Afin d'aider les aînés de Labelle à demeurer à domicile le plus longtemps possible, le Centre d'action bénévole Laurentides est heureux d'annoncer le nouveau service de popote roulante. Depuis le **6 novembre**, une bonne soupe et un repas chaud livrés à domicile, par une équipe de bénévoles est offert, les mardis et jeudis, au coût de 5\$. Ce service est destiné aux aînés qui veulent se garder en bonne santé, aux personnes convalescentes ou ayant de la difficulté à préparer des repas.

Le Centre d'action bénévole Laurentides est à la recherche de bénévoles pour compléter ses équipes de chauffeurs-baladeurs. Chaque « couple » devra consacrer quelques heures par mois pour faire la livraison des repas. Une belle activité humaine à partager avec un ami ou partenaire!

Pour information, communiquez au 819-425-8433 et une coordonnatrice se fera un plaisir de vous répondre. Merci !

www.cab-laurentides.org

MAIRE BÉNÉVOLE D'UN JOUR !

Dans le cadre de la semaine québécoise des popotes roulantes, c'est avec plaisir et fierté que le Centre d'Action Bénévole Laurentides a accueilli, jeudi le 21 mars, le maire Gilbert Brassard à la livraison de la popote roulante dans la Municipalité de Labelle. L'expérience fut enrichissante et il a été impressionné de l'ampleur d'un tel service auprès des aînés de notre communauté. La popote roulante c'est beaucoup plus que des repas livrés. C'est aussi une occasion de briser l'isolement, d'avoir un regard sur l'état de santé des clients et de tisser des liens véritables avec les bénévoles.

MERCI pour la participation de Gilbert Brassard ainsi qu'à toutes les personnes qui de près ou de loin contribuent à ce service indispensable.



Pour plus d'informations,

Mont-Tremblant 819 425.8433 et Ste-Agathe-des-Mont
819 326.0819 www.cab-laurentides.org

Semaine des popotes roulantes du 17 au 23 mars 2013,
8^e édition sous le thème :

Repas nourrissants et contacts humains indispensables !

QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE ?

C'est un centre de récupération où vous pouvez vous départir écologiquement des matières non acceptées dans la collecte des déchets.

Gratuit pour les résidents de la MRC des Laurentides.

ÉCOCENTRE DE LA RIDR

688 chemin Parc Industriel de Rivière-Rouge

HORAIRE

LUNDI AU VENDREDI : 8h30 À 17h00

SAISON ESTIVALE

2^e SAMEDI DE MAI AU 3^e SAMEDI DE SEPTEMBRE DE 8h30 À 12h

COLLECTE DE GROS REBUTS

UNE COLLECTE DES GROS REBUTS A LIEU LES :

20 mai et 14 octobre 2013

ATTENTION

SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS :



MEUBLES DE MAISON OU DE JARDIN

Table, chaise, divan, matelas, sommier, lit, bureau, bibliothèque, desserte et étagère.



ÉLECTROMÉNAGERS SANS HALOCARBURES

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau.

Tout le reste doit être apporté à l'écocentre (voir encadré écocentre).

**Les rebuts doivent être mis
au chemin la veille de la
collecte seulement**

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale — spéciale estivale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 17 mai 2013

Date de parution 6 juin 2013

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, 819 681-3371, poste 5009

dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca

Inscription au camp de jour de Labelle

à la salle Valiquette

Vendredi 3 mai 2013 de 14 h à 19 h

Samedi 4 mai 2013 de 9 h à 15 h

20% de rabais

Tout solde dû en 2012 doit être acquitté en totalité avant d'inscrire son enfant en 2013!



Aucune inscription après le 10 mai 2013

Le camp de jour est géré par le Service des loisirs et du tourisme;
Il est d'une durée de 7 semaines soit du 2 juillet au 16 août 2013;

Heures régulières du Pélicamp: 9 h à 16 h;

Sauf le vendredi 16 août où le camp se terminera à 12h

Heures du service de surveillance: 7 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h;

Pour s'inscrire au Pélicamp il faut avoir 5 ans au 1er septembre 2012 et MAXIMUM 10 ans.

Le no. d'assurance maladie de l'enfant et d'assurance sociale des parents sont obligatoires lors de l'inscription;

Dans la semaine du 6 au 10 mai, vous pouvez venir vous inscrire, à prix régulier, au Pavillon des loisirs à ces dates-ci: **6 mai** de 9h à 16h **7 mai** de 9h à 16h **10 mai** de 9h à 16h

Pour toute information, communiquez avec Marie-Charles Hérard alias Coconut au 819 681-3371 poste 5028.

Dépliant complet sur le site Internet de la Municipalité :

www.municipalite.labelle.qc.ca



**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2013



Ton graffiti en œuvre d'art

Dessine-nous une esquisse de graffiti et cours la chance que ton dessin soit choisi pour orner les clôtures du terrain de balle de la Municipalité!

De plus, si tu es choisi, tu auras la chance de mettre ton coup de pinceau en pratique et d'aider l'artiste muraliste à élaborer ce projet et lui donner vie!

Ton dessin doit être fait à la main, en couleur, sur une feuille blanche de 8 1/2 X 14 et être remis à l'hôtel de ville de Labelle avant le 14 mai 2013. Inscris ton nom complet, adresse et ton no. de téléphone à l'endos. Il faut être âgé entre 11 et 17 ans et résider à Labelle.

**Il est important de respecter
le thème: graffiti!**

**Info: 819 681-3371
poste 5009**



*Prévoyance envers les Aînés
des Laurentides Inc.*

NOS AÎNÉS ONT DROIT À LA QUIÉTUDE ET AU RESPECT

Depuis 20 ans dans la MRC, la Corporation Prévoyance envers les aînés des Laurentides et ses représentants se dévouent à la défense des droits fondamentaux des personnes âgées, à leur sécurité et qualité de vie. D'abord, Prévoyance envers les aînés gère le programme PAIR sur le territoire. Il s'agit d'un service d'appels téléphoniques quotidiens pour vérifier si tout va bien chez l'aîné vivant seul. Informations au **819-425-3607**.

Prévoyance propose aussi un réseau de Sentinelles. Les Sentinelles sont des personnes formées, discrètes et avenantes qui écoutent et guident les aînés vers les solutions à leurs problèmes. Enfin, Prévoyance sensibilise la population au phénomène d'abus et de négligence envers les aînés via des conférences, de la documentation et l'omniprésence de ses mandataires dans le milieu.

Appelez

Vous êtes un aîné qui vit une situation pénible? Vous avez des inquiétudes ou des doutes, que ce soit urgent ou non, n'attendez pas, téléphonez au **819-425-3607**. Confidentialité absolue. Vous êtes témoin d'aînés isolés, démunis et dans le besoin; appelez le **819-425-3607**.

Assemblée générale annuelle

Tous les citoyens préoccupés par la qualité de vie des aînés sont conviés à l'assemblée générale annuelle de la Corporation Prévoyance envers les aînés des Laurentides. Cette assemblée aura lieu le **mardi 7 mai dès 13h30** à la salle du conseil de Ville de Mont-Tremblant. Cette année, on soulignera les 20 ans de l'organisme et ses actions bénéfiques dans le milieu.

Infos au **819-425-3607**

LES GRANDS GAGNANTS DE NOTRE CONCOURS!

Un tirage a été réalisé le 17 avril dernier, à l'hôtel de ville, afin de déterminer les gagnants de notre concours concernant les inscriptions à la piscine pour le printemps 2013. C'est en présence de Mme Claire Coulombe, directrice générale et Belinda Proulx, directrice du service des loisirs et du tourisme qu'a eu lieu le tirage.

Huit enfants ont été les grands gagnants de ce concours où des remboursements allant de 10% à 80% ont été tirés.

Félicitations à Camille Roberts, Antoine Rathé, Samuel Ralph, Zoé Haraldson, Nathan Audy-Savard, Thomas Bourget, Éloïse Dufresne et Sabrina Davis.

Surveillez nos futures parutions pour être au courant des prochains concours!

CONCOURS



MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (2^e édition)



Dimanche 13 octobre 2013

Plein air Haute-Rouge vous invite à participer à sa deuxième édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge qui se tiendra, encore cette année, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et de la Municipalité de Nominigüe.

Vous pourrez vous dépasser dans l'une des cinq épreuves inscrites au programme telles que;
Marathon (42,195 km), Demi marathon (21,0975 km), 10 km, 5 km ou 2,5 km

INSCRIPTIONS (Profitez d'une réduction en vous inscrivant **avant le 30 juin 2013**)

Par internet au :	www.marathondelarouge.ca
À l'hôtel de ville :	Formulaire disponible sur place ou possibilité de déposer votre inscription (Formulaire disponible sur le site internet)
Par la poste à l'adresse suivante :	Plein air Haute-Rouge a/s Inscription Marathon 2169 Boulevard Fernand-Lafontaine Rivière-Rouge, J0T 1T0

Nouveauté -Souper conférence samedi 12 octobre, au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge. Les places sont limitées.

Coût : 20 \$ (18 ans et plus)
10 \$ (6 à 17 ans)

Sanctionné par

Pour information :	Consultez notre site internet ou communiquez avec nous au 819 275-2577 ou par courriel au marathonvalleedelarouge@gmail.com
--------------------	--



Fédération québécoise d'athlétisme

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Le Comptoir d'Entraide de Labelle est bel et bien ouvert les 1^{er} samedi du mois et non à tous les samedis. Merci d'en prendre note.

La Municipalité s'excuse des inconvénients que cette annonce erronée ait pu vous causer.



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES

Golf Amical



Association des propriétaires au
lac Labelle

Date: 15 Juin 2013
Heure: 9hrs à 12hrs
Prix: 40 \$ P.P. Txt incl.
Où: Club de golf de la Maskinongé
2122, chemin du lac Cameron, Vendée.
Golf et voiturette 9 trous et lunch.

RANDONNÉE CARBONE 0

DATE: 18 mai 2013

Une randonnée pendant laquelle tous les quadistes participants auront l'occasion de planter des pousses d'arbres (gracieusement offertes par le MRNF et le CQI) qui viendront éliminer totalement les émissions de gaz à effet de serre(GES) de la randonnée en une année.



N'oubliez pas d'apporter vos petites truelles de jardin. Veuillez aussi prévoir vos habits de pluie...au cas! Mais il fera très beau, nous en sommes « presque » certains!

Lieu de rassemblement : À déterminer: vérifiez le site internet du Club Quad Iroquois www.clubquadiroquois.com

Puisque cette activité demande beaucoup d'organisation et que nous devons prévoir le nombre d'arbres nécessaires, non seulement cette activité a lieu beau temps, mauvais temps, mais nous demandons à ceux qui veulent y participer de bien vouloir s'inscrire le plus vite possible en nous envoyant un courriel au : clubquadiroquois@hotmail.com

Carte de membre de la FQCQ requise pour cette activité.

JOURNÉE PORTES OUVERTES ESTIVALES

DATE: 1 et 2 juin 2013

Randonnées style libre où tous les quadistes pourront se promener dans nos sentiers et luncher dans nos refuges et ce, sans carte de membre. Il y aura des agents de surveillance accompagnateurs tout au long du parcours.

Pour information: 819-686-1414

CERCLE DE FERMIERES

Réunions mensuelles

Date: 8 mai 2013

Heure: 13h à 16h

Lieu: salle Wilfrid-Machabée



Textile : foulard en filet

Culinaire : Salade de choux de Bruxelles

Information : 819 686-3119 ou 819 686-1485

Recrutement en cours

Le Cercle de Fermières Labelle est à la recherche de jeunes dames intéressées à apprendre les rudiments du tricot à la broche et au crochet, de diverses broderies ainsi que les nombreuses autres techniques artisanales. Nous constatons avec regret qu'il y a une diminution importante de présence à nos diverses activités, à cause du vieillissement des membres actives et au manque de relève au sein de notre cercle.

Depuis sa fondation en 1935, les membres bénévoles ont été et sont toujours impliquées dans de nombreuses activités locales. Depuis de nombreuses années, les membres participent au dépouillement de l'arbre de Noël, enseignent annuellement une technique artisanale aux élèves de l'école Le Tremplin, organisent la collecte annuelle de sang, planifient divers bricolages pour l'atelier donné pendant la semaine de relâche des enfants, etc.

Si vous désirez de plus amples renseignements pour vous joindre à nous, communiquez avec Ginette Maillé au 819-686-3119

COMITÉ DE LA GARE

Ouverture du Musée ferroviaire Gare de Labelle.

Date : 18 mai 2013

Heure : 10h à 17h

Coût : gratuit

La gare de Labelle accueille et informe les visiteurs, les cyclistes et les randonneurs, dans son musée ferroviaire, durant la saison estivale.

Bienvenue !



COMITÉ DES LOISIRS

Comité des loisirs, plus actif que jamais!

SORTIE D'ARBRE EN ARBRE À MIRABEL, LE 1^{ER} JUIN 2013 10\$

L'INSCRIPTION AURA LIEU MARDI 14 MAI, à la salle Wilfrid-Machabée de 17H À 19H30



Le comité des loisirs tient à remercier chaleureusement M. Jean-Marc Deschamps qui a répondu à notre appel et qui s'impliquera au soccer cet été ainsi que Natacha Savard et Renaud Davies qui apporteront également leur aide. Les jeunes de Labelle vous en sont reconnaissants!

Ce sera un bel été pour bouger!

Sports d'été : **SOCCER**, Jean-Marc Deschamps, parent instructeur
Mardi 18h30 à 19h15 pour les 5-7 ans
Mardi 19h15 à 20h pour les 8-10 ans
20h à 21h pour les 11-13 ans,

BALLE-MOLLE jeunes : à déterminer
Jean-Marc Charrette, responsable de 18h30 à 19h30

FLAGFOOTBALL : mercredi soir 19h30 à 20h30

Inscription pour toutes ces activités LE MARDI 14 MAI AU PAVILLON DES LOISIRS DE 17H À 19H30. Coût : 10\$ / chaque activité

BALLE-MOLLE au féminin, responsable : Gabrielle Belisle, 819-686-2474, Cette activité aura lieu les jeudi soirs de 19h à 20h30. On appelle Gabrielle!

COMITÉ DES GENS D'AFFAIRES DE LABELLE

CGAL

Bonjour à tous,

Le mot du président

Votre comité des gens d'affaires de Labelle vous présente le **COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES RENCONTRES DU C.A.**

Afin de répondre à une demande générale et considérant les nombreux avantages, le Comité des gens d'Affaires de Labelle a tenu une **assemblée générale** spéciale **lundi le 29 avril** autorisant le transfert de fonds vers la Chambre de commerce de Labelle. Le vote pour l'adoption des règlements généraux de la Chambre de commerce était aussi à l'ordre du jour.

Les discussions liées au **projet d'aménagement du boulevard Curé-Labelle** se poursuivent. Une rencontre s'est tenue le 2 avril avec la Municipalité lors de laquelle les membres du CA ont présenté un plan alternatif favorisant la circulation, les affaires et la sécurité de la population.

Un inventaire des entreprises de Labelle ainsi qu'un questionnaire ont été réalisés en collaboration avec la consultante, madame Louise Roy, dans le but de recueillir l'opinion et la vision de la communauté commerciale. À cette fin, une aide financière a été accordée par le CLD et Emploi Québec. Ce travail vise à mettre en relief les forces et faiblesses de Labelle afin de procéder à l'élaboration d'un plan d'action stratégique de développement des affaires.

Dans le cadre du Comité d'affichage, un projet d'**enseignes** a été présenté à la Municipalité le 8 avril dernier.

À l'heure d'écrire ces lignes, la date de la prochaine rencontre du C.A. n'était pas encore déterminée.

Tél. : 819-430-6164

Courriel: info@cclabelle.com

Site internet: www.cclabelle.com



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
05	3-4		Inscriptions au Pélicamp—été 2013	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
05	08	13h à 16h	Réunion mensuelle	Cercle de Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
05	10		Date limite d'inscription au Pélicamp	Municipalité de Labelle	
05	11	10h30	Spectacle—Chaton espion	Municipalité de Labelle	Salle Valiquette
05	11	8h30 à 12h	Portes ouvertes	RIDR	688, chemin du Parc Industrielle à Rivière-Rouge
05	14		Date limite : concours ton graffiti en œuvre d'art	Municipalité de Labelle	
05	14	17h à 19h30	Inscriptions pour activités du Comité des loisirs	Comité des loisirs	Pavillon des loisirs
05	17		Ouverture du bureau d'accueil touristique (BAT)	Municipalité de Labelle	6422-B, boul. du Curé-Labelle
05	18		Randonnée carbone 0	Club quad Iroquois	
05	18	10h à 17h	Ouverture du Musée ferroviaire à la gare	Comité de la gare	180, rue du Dépôt
05	20		Semaine de collecte des gros rebuts	Municipalité de Labelle	
05	20		Dernière journée pour démonter vos abris temporaires	Municipalité de Labelle	
05	20		Bureaux municipaux fermés BAT ouvert	Municipalité de Labelle	
05	21	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
06	01		Sortie d'arbre en arbre	Comité des loisirs	
06	01		Journée portes ouvertes estivales	Club quad Iroquois	
06	15	9h à 12h	Golf amical	APLL	Club de golf de la Maskinongé

INFO MUNICIPALE : Copyright 2011 • Municipalité de Labelle. Tous droits réservés.
Municipalité de Labelle • 1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0 • 819-681-3371
Pour publication : info@municipalite.labelle.qc.ca